

LE CONCILE DE BALTIMORE.

LETTRE PASTORALE DE NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DES ÉTATS-UNIS, ASSEMBLES AU TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE, AU CLERGÉ ET AUX LAÏQUES DE LEURS DIOCÈSES.

(Suite.)

LE FOYER CHRÉTIEN.

Nous avons à peine besoin de vous rappeler, bien-aimés frères, que si la vie de famille ne serait point régulièrement suffisante pour remplacer l'absence des bonnes influences ou combattre l'action des mauvaises dans l'école, il est également vrai que tout ce que l'école chrétienne pourrait faire serait insuffisant sans la coopération de la famille chrétienne. Les écoles chrétiennes répandent la semence, mais les familles chrétiennes doivent d'abord préparer le terrain et ensuite favoriser la semence et la conduire à maturité.

1^o LE MARIAGE CHRÉTIEN. — La base du foyer chrétien est le mariage chrétien, c'est-à-dire le mariage contracté selon la religion et cimenté par la bénédiction de Dieu. Si grande est l'importance du mariage pour le bien temporel et éternel de l'humanité, que de même qu'il a eu Dieu lui-même pour fondateur dans la loi ancienne, de même dans la loi nouvelle il a été élevé par notre divin Sauveur à la dignité d'un sacrement de la religion chrétienne. Les goûts et les instincts naturels ont leur valeur et leur poids propres; mais ils ne doivent pas être par eux-mêmes un motif décisif dans une démarche aussi importante qu'un mariage chrétien; ils ne sont pas non plus une sûre garantie de l'accomplissement des hautes fins pour lesquelles le mariage a été ordonné. Pour que des santés et des vies chrétiennes soient sagement et justement unies, Dieu doit les unir et la religion sanctionner l'union; et bien que l'Église permît parfois les mariages mixtes, elle ne le fait jamais sans regret et sans un sentiment d'anxiété pour le futur bonheur de cette union comme pour le salut éternel de ses fruits.

2^o L'INDISSOLUBILITÉ DU MARIAGE. — L'indissolubilité du lien du mariage fait la sécurité de la famille chrétienne. Le mariage chrétien une fois consommé ne peut être dissous que par la mort. Qu'on comprenne bien que l'autorité lui-même, bien qu'il puisse légitimer la séparation *a mensa et thoro*, ne peut dénouer le lien du mariage de manière à permettre à l'une ou l'autre des parties de se remarier durant la vie de son conjoint. Le divorce légal n'a pas devant Dieu le moindre pouvoir de dénouer le lien du mariage et de rendre valide un mariage subséquent. "Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni." D'accord avec tous les croyants chrétiens et les amis de la civilisation, nous déplorons le mal engendré par les lois de divorce de notre patrie. Elles ébranlent tous les fondements de la société. Que les catholiques au moins se rappellent que de tels divorces sont nuls en conscience. Qu'ils entrent dans l'état du mariage seulement pour des motifs purs et saints, et avec les bénédictions de la religion, spécialement avec la bénédiction de la messe nuptiale. Et alors, loin de désirer des motifs de s'échapper de leur union, ils se réjouiront de ce qu'elle ne pourra être brisée que par la mort.

3^o LES VERTUS DU FOYER. — L'atmosphère dominante du foyer chrétien doit être la charité chrétienne, l'amour de Dieu et du prochain. L'ambition et l'étude des parents chrétiens devraient être de faire du foyer un sanctuaire, où nulle parole dure, irritée, nulle parole grossière ou paternelle ne doit être prononcée; où la vérité, l'abnégation, le calme doivent être soigneusement cultivés; où la pensée de Dieu, le désir de plaire à Dieu doivent être doucement et naturellement inspirés aux enfants, comme leur principale préoccupation. Du sanctuaire du foyer l'encens de la prière devrait monter vers le Seigneur comme le plus doux sacrifice du matin et du soir. Combien belle et riche en bénédictions est la réunion des parents et des enfants pour la prière du matin et du soir! Nos cœurs sont pleins de consolations lorsqu'au cours de nos visites pastorales nous rencontrons des familles où cette sainte pratique est fidèlement observée. Dans ces familles, nous sommes sûrs de trouver des preuves des bénédictions spéciales du Ciel. La foi, la religion, la vertu y poussent en abondance, et la persévérance finale y est presque assurée. Nous exhortons instamment les parents à adopter cette coutume salutaire. Et si cela n'est pas toujours faisable le matin, que chaque soir du moins, à une heure fixée, la famille entière se rassemble pour les prières, suivies par une courte lecture des saintes Écritures, de l'imitation de Jésus-Christ ou de tout autre livre pieux.

4^o BONNES LECTURES. — Que l'ornement de la maison consiste en tableaux chastes et pieux, et plus encore en livres saints, intéressants et instructifs. Aucune image indécente ne saurait être tolérée dans une maison chrétienne. Le mérite artistique de l'œuvre n'est pas une excuse pour le danger ainsi présenté. Aucun enfant ne doit être exposé à une tentation par ses propres parents dans leur propre demeure. Que les murs soient ornés par tout ce qui rappellera aux habitants, la pensée du divin Sauveur, et de ses saints, et de toutes autres images du grand et du beau qui puissent inciter à la vertu civique et religieuse.

La même remarque s'applique aux livres et aux journaux. Non seulement le roman immoral, vulgaire, à la mode, le journal indécemment illustré et les publications tendant à affaiblir la foi en la religion et en l'Église de Jésus-Christ doivent être absolument pros crits de tout foyer chrétien; mais encore tout ce qui est dangereusement excitant, ou maladivement émouvant,

tout ce qui en un mot est capable d'affaiblir ou d'abaisser la foi et la morale dans le cœur et l'esprit de la jeunesse, doit en être soigneusement banni. Les parents sûrement préviendraient ou défendraient leurs enfants contre tout ce qui pourrait les empoisonner et les rendre malades. Qu'ils soient au moins aussi vigilants contre le poison intellectuel et moral. Mais que les rayons de livres de la famille soient bien fournis de ce qui est à la fois agréable et sain.

Heureusement le fonds de la littérature catholique, aussi bien que celui des ouvrages qui, bien que non écrits par des catholiques ou ne traitant pas de religion, sont purs, instructifs et élevés, est aujourd'hui si large, qu'il ne peut y avoir d'excuse pour courir des risques ou perdre du temps avec ce qui est inférieur, faux ou suspect. Rappelez-vous, parents chrétiens, que le développement d'un jeune caractère est intimement lié avec le développement de son goût pour la lecture. Aux livres comme aux associations, on peut appliquer la sage parole: "Dites-moi qui vous hantez, et je vous dirai ce que vous êtes." N'ayez alors que de bons livres et de bons journaux, que seulement de bons amis soient admis chez vous. Apprenez à vos enfants l'amour de l'histoire et de la biographie. Inspirez leur ambition d'être si au courant de l'histoire et des doctrines de l'Église, qu'ils puissent donner une réponse intelligente à toute demande de bonne foi. Si leur situation le demande, encouragez-les, à mesure qu'ils grandissent, à acquérir une telle connaissance des questions populaires de science et de philosophie, que cela puisse suffire à les affermir dans leur foi et à les cuirasser contre les sophismes.

Nous serions heureux de voir des ouvrages parfaitement solides et populaires sur ces importants sujets, et émanant d'écrivains catholiques, devenir nombreux. Apprenez à vos enfants à s'intéresser spécialement à l'histoire de notre propre patrie. Nous considérons la fondation de l'indépendance de notre patrie, la formation de ses libertés et de ses lois comme une œuvre de la divine Providence; les œuvres de ses ouvriers ayant été plus sages qu'eux-mêmes ne le savaient parce qu'ils étaient guidés par la main du Tout-Puissant. Et si jamais ce glorieux mécanisme est bouleversé ou altéré, ce sera par des hommes oublieux des sacrifices des héros qui l'ont enfanté, des vertus qui l'ont cimenté, et des principes sur lesquels il repose—ou préparés à sacrifier ces principes et la vertu à des intérêts égoïstes ou à des intérêts de parti. Comme nous désirons que l'histoire des États-Unis soit enseignée soigneusement dans toutes nos écoles catholiques et que nous avons redonné qu'on y insiste spécialement dans l'éducation des jeunes étudiants ecclésiastiques dans nos séminaires, de même nous désirons la voir former une part favorite de la bibliothèque et des lectures des familles. Nous devons garder fermes et solides les libertés de notre patrie, en gardant leur fraîcheur aux nobles mémoires du passé et en envoyant de nos foyers catholiques dans l'arène de la vie publique des patriotes, non des hommes de parti.

5^o LES SAINTES ÉCRITURES. — Mais il peut être à peine nécessaire pour nous, bien-aimés frères, de vous rappeler que le trésor le plus précieux de toute bibliothèque de famille, celui dont il faut se servir le plus fréquemment et avec le plus d'amour, doit être la sainte Écriture. Sans doute vous avez souvent vu la brûlante action de grâces d'A Kempis à Notre-Seigneur pour nous avoir donné non seulement l'adorable trésor de son corps dans la Sainte-Eucharistie, mais encore celui des saintes Écritures, "les saints livres pour le bien et la direction de notre vie."

Et vous avez devant vos yeux, fixée à la version de Douai de la sainte Bible, l'exhortation du Pape Pie VI, dans sa lettre à l'archevêque de Florence, que "les fidèles doivent être poussés à la lecture des saintes Écritures; car, dit-il, elles sont des sources très abondantes, qui doivent être ouvertes à tout le monde, afin qu'on en retire la pureté de morale et de doctrine, et qu'on déracine les erreurs qui sont si largement répandues en ces temps corrompus." Et saint Paul déclare "que tout ce qui a été écrit, a été écrit pour notre enseignement; que, par la patience et le secours des saintes Écritures, nous pouvons avoir de l'espoir." Nous espérons qu'aucune famille parmi nous n'est sans une version correcte des saintes Écritures. Parmi les autres versions, nous recommandons celle de Douai, qui est vénérable parce qu'elle a servi à nos pères pendant trois siècles, qui nous vient sanctionnée par d'innombrables autorités, et qui est convenablement annotée par le savant évêque Challoner, par le chanoine Staydock, et particulièrement par le feu archevêque Kenrick.

Mais dans votre lecture, souvenez-vous de l'avertissement d'A Kempis: "Les saintes Écritures doivent être lues dans le même esprit que celui dans lequel elles ont été écrites: si vous voulez en tirer profit, lisez avec humilité, simplicité et foi." Et ayez toujours devant les yeux le principe posé par saint Pierre dans le premier chapitre de sa seconde épître: "Comprenant ceci d'abord, qu'aucune prophétie de l'Écriture n'est faite par interprétation privée, car la prophétie n'est venue par la volonté de l'homme en aucun temps, mais les saints hommes de Dieu ont parlé, inspirés par le Saint-Esprit." Et cet autre, trace par saint Jean dans le quatrième chapitre de sa première épître, au nom de l'Église apostolique enseignante: "Très chers fils, ne croyez pas tout esprit; mais éprouvez les esprits

pour savoir s'ils sont de Dieu. Nous sommes de Dieu, celui qui connaît Dieu nous entend. Par cela nous connaissons l'esprit de la vérité et l'esprit d'erreur." Dans ces deux règles, divinement inspirées, vous avez toujours une sûre sauvegarde contre le danger de l'erreur.

6^o LA PRESSE CATHOLIQUE. — Enfin, parents chrétiens, laissez-nous appeler votre attention sur cette importante vérité, que de vous uniquement et individuellement doit dépendre pratiquement la solution de la question de savoir si oui ou non la presse catholique doit accomplir le grand travail que la Providence et l'Église catholique attendent d'elle en ce temps. La providentielle mission de la presse a été si fréquemment et si hautement traitée par les Papes, par les évêques et par les écrivains catholiques de distinction; leurs paroles ont été si assidûment citées partout, que certainement personne n'a besoin d'arguments pour être convaincu de cette vérité. Mais tout cela sera seulement des paroles en l'air à moins que cela ne soit bien établi pour chaque parent et ne soit pratiqué dans chaque demeure. Si le chef de chaque famille catholique veut reconnaître comme son privilège et comme son devoir de contribuer à soutenir la presse catholique en souscrivant pour une feuille catholique ou davantage, et en se tenant au courant des informations, alors la presse catholique atteindra son légitime développement et remplira la mission à laquelle elle est destinée. Mais choisissez un journal qui soit entièrement catholique, instructif et édifiant; non un journal qui, catholique de nom et de prétentions, serait non catholique de ton et d'esprit, irrespectueux de l'autorité constituée, ou morlant et sans charité à l'égard des frères catholiques.

Bien-aimés frères, une grande révolution sociale se répand sur le monde. Son but caché ou avoué est de détrôner le Christ et la religion. Les avant-coureurs de ce mouvement ont été observés dans notre patrie; laissez Dieu que sa vague montante ne déferle pas sur nous. Il dépend surtout de vous, parents chrétiens, que cela arrive ou n'arrive pas; car ce que seront nos demeures, notre peuple le sera. Nous vous prions donc de peser soigneusement tout ce que nous avons dit sur les conditions diverses qui font le vrai foyer chrétien, et de l'appliquer le mieux que vous pourrez. Et nous exhortons les pasteurs des âmes à avoir sans cesse à l'esprit la pensée que des écoles chrétiennes et des foyers chrétiens de la paroisse doivent dépendre surtout les fruits de leurs labours sacerdotaux. Qu'ils concentrent leurs efforts sur ces deux points; faire les écoles et les foyers ce qu'ils doivent être. Alors ils porteront au Seigneur des gerbes pleines et mûres, et la génération future les bénira pour leur avoir transmis sans altération les dons sans prix de la foi et de la religion.

LE JOUR DU SEIGNEUR.

Il y a dans l'histoire des nations nombre d'exemples lamentables que nous pourrions enregistrer comme des leçons de sagesse pratique. Ce n'est pas le moindre de ces exemples, que l'un des signes les plus certains, que l'une des règles les plus sûres de la décadence religieuse d'une nation, c'est la non-observation du jour du Seigneur. En voyageant à travers de quelques pays européens, un cœur chrétien est affligé par le mouvement, presque sans diminution du labeur et du commerce, pendant les dimanches. L'avidité avarice a d'abord jugé qu'elle ne pouvait garder le jour du Seigneur; ensuite, des gouvernements insensés ont cédé à l'influence de Mammon et ont relâché les lois qui, pendant des siècles, avaient gardé la sainteté de ce jour, oubliant qu'il y a des principes fondamentaux qu'on ne doit pas sacrifier ni au caprice, ni à la faveur populaire.

Quand, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, ce dédain de la religion s'est transformé dans le cours du temps, en hostilité contre la religion, cet oubli du jour du Seigneur a été employé aisément comme un moyen de faire tomber dans le mépris la religion elle-même. L'Église a gemi, a protesté, a lutté, mais elle s'est trouvée presque impuissante à combattre les forces unies de la cupidité publique et de l'influence de César, rangées du côté de l'irréligion. Le résultat en est la profanation lamentable que tous les chrétiens doivent déplorer.

Et les conséquences de cette profanation sont aussi manifestes que la profanation elle-même. Le jour du Seigneur est pour l'homme pauvre le jour du repos. On le lui a pris, et les classes ouvrières sont un volcan alarmant de révolte sociale. Le jour du Seigneur est le jour de la famille resserrant les liens charmants du foyer, donnant au travailleur un jour pour la femme et les enfants; mais il a été changé en jour de travail et les liens de famille perdent vite leur douceur et leur empire. Le jour du Seigneur est le jour de l'Église fortifiant et consacrant le lien de la charité entre tous les hommes en les faisant s'agenouiller autour des autels du seul Père qui est aux cieux. Mais les hommes se sont écartés de cette communion bénie des saints, et par une conséquence naturelle, ils vont à la communion contrefaite du socialisme ou d'autres systèmes sauvages et destructeurs. Le jour du Seigneur est le jour de Dieu, rendant plus intime et plus étroite l'union entre la créature et le Créateur, et ennobliant ainsi la vie humaine en tous ses développements, et là où ce lien est affaibli, on cherche à détacher entièrement l'homme de Dieu et à le laisser, selon l'expression de saint Paul, "sans Dieu dans ce monde." La profanation du jour du Seigneur, sous quelque prétexte que ce soit, est une fraude contre Dieu et ses créatures, et le châtimement ne se fait pas attendre.

Dans ce pays il y a des tentations, des influences en œuvre pour produire un résultat semblable; et il est du devoir de tous ceux qui aiment Dieu et qui s'intéressent à la société de les tenir en échec. Comme d'habitude, l'amour du gain est le principe de ce mouvement. Même quand

on met en avant le prétexte de la convenance et du divertissement du public, la revendication d'une plus grande liberté vient non pas tant de ceux qui désirent faire droit au goût et aux divertissements populaires que de ceux qui espèrent s'enrichir en y pourvoyant. Loin de nous cependant l'idée de réclamer des lois dominicales qui empêcheraient tout travail nécessaire, ou des jouissances populaires conciliables avec la sainteté de ce jour. On sait bien que la tendance est d'aller au-delà des bornes de la nécessité et des convenances et d'alléguer ces raisons seulement comme une excuse pour ne pas tenir le moindre compte de la sainteté de ce jour. Mais aucune communauté ne peut prétendre à recueillir des avantages ou des plaisirs à un tel prix. Changer le jour du Seigneur en un jour de labeur est une malédiction terrible pour un pays; le changer en un jour de dissipation serait pire. Nous demandons donc instamment à tous les catholiques sans distinction, non seulement de ne prendre aucune part à tout mouvement tendant à un relâchement de l'observation du dimanche, mais encore d'user de leur influence et de leur pouvoir comme citoyens pour s'y opposer.

Il y a une façon de profaner le jour du Seigneur si féconde en tristes résultats que nous croyons de notre devoir de prononcer contre elle une condamnation spéciale. C'est la coutume de vendre de la bière ou d'autres liqueurs le dimanche, ainsi que de fréquenter les endroits où on en vend. Cette coutume tend plus que toute autre à transformer le jour du Seigneur en un jour de dissipation, et à l'employer comme une occasion de pousser à l'intempérance. Tout en espérant que les lois du dimanche ne seront point relâchées sur ce point, mais plus rigoureusement appliquées, nous supplions tous les catholiques, pour l'honneur de Dieu et de la patrie, de ne jamais prendre part à ce commerce du dimanche, de ne pas l'encourager et de ne pas l'approuver. Et nous n'invitons pas seulement tous les pasteurs à la répression de cet abus, mais nous leur demandons encore d'engager tous leurs fidèles qui feraient métier de vendre des liqueurs d'abandonner aussitôt que possible ce dangereux commerce et d'embrasser, pour vivre, une profession plus convenable.

Et ici il nous appartient de rappeler à nos ouvriers, les os et la moelle de notre peuple, et les enfants particulièrement aimés de l'Église, que s'ils désirent observer le dimanche comme ils doivent, il faut qu'ils s'abstiennent de fréquenter les établissements de boissons la nuit du samedi. Apportez vos salaires à vos familles, à qui ils appartiennent légitimement. Faites donc la sourde oreille à toute tentation, et alors le dimanche sera un jour brillant pour toute la famille. Combien cela est-il mieux que d'en faire un jour de péché pour vous-même, de tristesse et de misère pour vos foyers par la folie ou la débauche d'une nuit de samedi! Il n'est pas étonnant que les prélats du second concile plénier aient déclaré "que les plus révoltants scandales que nous ayons à déplorer proviennent de l'intempérance." Il n'est pas étonnant qu'ils aient approuvé le zèle de ceux qui, pour mieux empêcher tout excès ou pour donner le bon exemple, s'engagent à l'abstinence totale. Comme eux nous bénissons la cause de la tempérance et ceux qui travaillent pour elle dans un véritable esprit chrétien. Que les efforts de nos sociétés catholiques de tempérance se rencontrent avec la coopération cordiale des pasteurs et des fidèles, et non seulement ils iront loin dans la tâche qu'ils se sont donnée de terrasser le fléau monstrueux de l'intempérance, mais encore ils mettront un frein puissant à la profanation du jour du Seigneur, et aux détestables influences qui s'appliquent à amener son entière profanation.

Que tous les fidèles "se souviennent d'observer saintement le jour du Seigneur." Qu'ils en fassent non seulement un jour de repos, mais aussi un jour de prière. Qu'ils le sanctifient en assistant à l'adorable sacrifice de la messe. Qu'en outre du privilège de la messe du matin, ils donnent aussi à leurs âmes la douce satisfaction du service des vêpres et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Veillez à ce que les enfants non seulement entendent la messe, mais encore aillent à l'école du dimanche. C'est la les aider à devenir meilleurs catholiques. Dans les campagnes, et surtout dans celles que le prêtre ne peut visiter tous les dimanches, l'école du dimanche doit être l'endroit favori de réunion des jeunes gens et des vieux. Elle les empêchera de s'égarer, elle les fortifiera dans la foi. Combien d'enfants ont été perdus pour l'Église dans les campagnes parce que les parents ont négligé de leur faire observer convenablement le dimanche à la maison ou à l'école, et les ont ainsi laissés tomber sous des influences dangereuses! *A suivre.*

L. E.

Pêcheur d'Hommes

PAR

M. l'abbé MOIGNO

1 volume in-12 Prix franco 50cts.

LES DROITS DE TOUS

Principes fondamentaux

1o Sur les rapports de l'Église et de l'État.

2o Sur la liberté et l'organisation de l'enseignement, suivis du secret glorieux de la lutte contre l'Église.

Par M. l'abbé MOIGNO

1 volume in-12 Prix franco 38cts